

France Tiers-Lieux a remis au Gouvernement son rapport : « Nos territoires en action : dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir » et se voit confier une nouvelle mission

Patrick Levy-Waitz, président de l'association France Tiers-Lieux, a remis le 27 août 2021 au Premier ministre, Jean Castex, le rapport « Nos territoires en action : dans les Tiers-Lieux se fabrique notre avenir ! ». Ce rapport met en évidence l'ampleur du phénomène des tiers-lieux et la forte croissance du nombre de tiers-lieux partout sur le territoire.

Espaces de coworking, fablabs, friches culturelles ... alors qu'ils étaient 1800 en 2018, les tiers-lieux sont désormais 2500 (ouverts et en projet), dont 52% en dehors des métropoles. **Leur nombre devrait atteindre plus de 3500 en 2022.** Ces lieux, ouverts à tous, accueillent un public de plus en plus large et notamment des jeunes et des familles qui quittent progressivement les métropoles pour les zones rurales ou péri-urbaines. **En 2019, 2,2 millions de personnes y ont réalisé des projets ou y travaillent ; 4 millions de Français y ont assisté à un événement culturel. Au quotidien, ils accueillent près de 150 000 travailleurs.** C'est un mouvement sociétal qui nous invite à repenser les politiques d'aménagement du territoire pour les mettre en phase avec les aspirations de la société.

« Les tiers-lieux sont le visage de la France qui se réinvente au quotidien. Depuis 2017, dans tous les territoires, les acteurs locaux, publics comme privés, souvent main dans la main, y multiplient les initiatives et les expérimentations. [...] Aujourd'hui, le Gouvernement fait donc des tiers-lieux l'un des piliers de la relance. » a déclaré **Jean Castex, le Premier ministre**, à l'occasion de la remise du rapport de France Tiers-Lieux.

Au carrefour des transitions territoriales

Les tiers-lieux se sont imposés, en hyper-proximité, au carrefour des transitions : accueil des indépendants et télétravailleurs, relance de la vie culturelle locale, formation au numérique, lutte contre le gaspillage, relocalisation de la production, agriculture urbaine... Ils sont autant de laboratoires de redynamisation territoriale et d'expérimentation des nouvelles façons de travailler et de faire ensemble.

« C'est un mouvement citoyen inédit, jamais observé depuis le mouvement de l'éducation populaire et les Maisons des Jeunes et de la Culture. Par les tiers-lieux, la société civile fait irruption dans la construction de l'aménagement des territoires, là où les politiques publiques ne parviennent souvent plus à intervenir. Les tiers-lieux ont dépassé le stade du phénomène émergent pour s'imposer comme acteurs de la créativité et de l'attractivité économique des territoires », précise **Patrick Levy-Waitz, président de France Tiers-Lieux.**

Engagés dans la crise

Durant la crise sanitaire, 9 tiers-lieux sur 10 se sont engagés dans des actions de solidarité (soutien scolaire, inclusion numérique, distribution alimentaire...) et dans la fabrication de matériel médical démontrant leur utilité sociale et économique. Au total ce sont 30 000 personnes mobilisées et 5 millions d'unités produites (visières, masques, pousse-seringues, distributeurs de gel ont été réalisés pour les hôpitaux, EHPAD, commerçants...).

Amortisseurs de la **crise économique dans nos régions**, les tiers-lieux accompagnent déjà la **création d'activité** : 20% ont des services d'incubateur, 17% ont une pépinière d'entreprise. Au total, 60% emploient des salariés en CDI (soit 6 300 ETP).

L'État s'engage aux côtés des tiers-lieux

Patrick Levy-Waitz se félicite des engagements pris par le Gouvernement en direction des tiers-lieux et notamment le **développement de 100 Manufactures de Proximité** : tiers-lieux de production, elles offrent un espace de travail et un parc machine partagés au cœur des territoires pour permettre aux

artisans, TPE, PME et entrepreneurs de développer leur activité économique tout en mutualisant moyens et compétences ;

Pierre Hermé, pâtissier de renom, a été nommé parrain des Manufactures de Proximité afin d'apporter son expérience et son regard d'entrepreneur à ce projet d'envergure. « Les manufactures de proximité sont un appui considérable pour les artisans et une reconnaissance de la puissance créatrice du partage des savoirs et des moyens. Je suis fier d'y apporter mon parrainage et ma contribution » a-t-il déclaré.

Parmi les autres mesures annoncées par le Premier ministre :

- **Déploiement de la formation professionnelle dans les tiers-lieux** : 50 millions d'euros permettront aux tiers-lieux d'accueillir et encadrer des stagiaires et apprenants, développer leur offre de formation à distance, participer à la création et diffusion de méthodes d'apprentissage innovantes ;
- **Mise en œuvre de 3.000 missions de Services Civiques dans les tiers-lieux** : elles permettront aux jeunes de participer aux activités d'intérêt général des tiers-lieux comme la médiation numérique, l'animation de repair'cafés ou de jardins partagés... ;
- **Mise à disposition de Conseillers numériques France Service** : Les Conseillers numériques France Service déployés sur le terrain par l'État – au nombre de 4.000 – pourront organiser des ateliers de prise en main d'outils numériques dans les tiers-lieux ;
- **Renforcement du maillage national et territorial du réseau de tiers-lieux** : l'État finance en amorçage la structuration des réseaux régionaux de tiers-lieux, ainsi que France Tiers-Lieux pour l'animation nationale. Il réaffirme sa volonté de faire de la coopération avec la filière une des priorités pour développer l'ingénierie et assurer la pérennité des projets.

Le Premier ministre missionne Patrick Levy-Waitz, président de France Tiers-Lieux

Face à l'intérêt et aux opportunités qu'offrent les tiers-lieux, à travers leur maillage territorial, leur agilité et leur dimension contributive, Patrick Levy-Waitz s'est vu confier par le Premier ministre une nouvelle mission. Cette dernière consiste à réaliser une feuille de route et un plan d'actions interministériel afin de consolider la politique publique engagée d'une part, et d'accélérer et amplifier les actions en direction des tiers-lieux, d'autre part.

« Il devient crucial de coordonner les efforts pour co-construire des politiques ambitieuses qui parviennent à articuler mobilisation de l'État et structuration de la filière des tiers-lieux. Cette coopération est indispensable afin de soutenir ceux qui, au quotidien, portent les transitions écologiques, économiques, sociales et culturelles. C'est le sens de la mission qui m'a été confiée par le Premier Ministre. » résume Patrick Levy-Waitz.

L'intégralité du rapport et plus de 50 portraits de tiers-lieux

Travail / Emploi-Formation / Numérique / Fabrication locale / Écologie / Alimentation Durable / Apprentissage par le faire / Recherche / Culture / Lien Social

⇒ Accessible ici <https://francetierslieux.fr/rapport-tiers-lieux-2021/>

A propos de France Tiers-Lieux :

France Tiers-Lieux, l'association de préfiguration nationale des tiers-lieux, a pour objectif de participer à la structuration professionnelle des tiers-lieux et de construire une filière d'un nouveau genre où les acteurs de terrain et les institutions dialoguent efficacement au service du développement des tiers-lieux. Elle s'appuie sur un réseau d'experts qui constitue le Conseil National des Tiers-Lieux. Il s'agit de plus d'une soixantaine de représentants de tiers-lieux en France, qui incarnent la diversité des acteurs - coworking, fablabs, friches culturelles, chercheurs... Au service des tiers-lieux, l'association est chargée d'aider au développement et à l'émergence des tiers-lieux partout en France, en développant et diffusant l'ingénierie des tiers-lieux : outils, formations, reconnaissance des métiers, ressources, expertises, accompagnement, compagnonnage...

francetierslieux.fr

Contacts presse : presse@francetierslieux.fr – Marie Gesquière (agence Taddeo) - +33 6 26 48 97 98